

**Les décisions**

- 1 - Approbation du compte rendu du 12 Décembre 1991
- 2 - Contrat quadriennal de la recherche 92-95
- 3 - "Bonus Qualité Recherche"
- 4 - 5 nouveaux groupes de formation doctorale
- 5 - Rattachement du L.M.I. à l'I.S.T.V.
- 6 - Nouveau directeur du L.A.P.E.M.

**1 - Le compte-rendu du Conseil Scientifique du 12 décembre 1991 est adopté à l'unanimité.**

**2 - Contrat quadriennal de recherche**

C. Tournier présente les propositions du contrat de développement de la recherche et des études doctorales pour la période 92 à 95, (4. 418.775 F pour la tranche 1992).

Plusieurs conseillers dénoncent les insuffisances de l'Etat, notamment l'absence de financement de l'Ecole Doctorale créée récemment (car le nombre de thèses est inférieur à 50 par an) ; d'autres constatent qu'il y a, globalement, une augmentation certaine des crédits par rapport à d'autres universités.

A l'unanimité, le président est autorisé à signer ce contrat.

**3 - "Bonus Qualité Recherche"**

L'existence de six laboratoires, "non reconnus" par le ministère, est gravement menacée. Pour leur permettre de fonctionner, il est proposé de prélever 15 % sur les crédits de fonctionnement et d'équipement de chaque équipe ; ce prélèvement est défini à l'article 4 des clauses générales du contrat. Tout ou partie de ce "Bonus Qualité Recherche" pourra éventuellement être redistribué aux 6 laboratoires, en fonction de critères qui seront étudiés lors du prochain Conseil Scientifique, (ces 6 équipes sont celles dirigées par Madame Pion, Messieurs Dorobisz, Le Ray, Thierry, Thomas, Nogacki).

Cette proposition est approuvée : 16 voix pour, 2 contre, 3 abstentions.

**4 - 5 nouveaux groupes de formation doctorale**

A l'unanimité le conseil approuve la création de 5 nouveaux groupes de formation doctorale et une mise à jour.

- 1 - Littérature, Langue et Civilisation des Pays Germaniques (Directeur : M. VAILLANT, Professeur)
- 2 - Sciences Juridique (Directeur : M. DEFOSSEZ, Professeur)
- 3 - Sciences de l'Education (Directeur : Mme ABDALLAH-PRETCEILLE, Professeur)
- 4 - Arts, Langues, Littératures Françaises et Anglaises (Directeur : Mme PION, Professeur)
- 5 - Génie des Matériaux et Composants multi-fonctions (Directeur : M. THIERRY, Professeur)

Mise à jour : en mathématiques, le responsable valenciennois est H. Gaudier, le directeur du groupe étant A. Duval de LILLE I.

## **5 - Questions diverses**

Monsieur Hörling est chargé de négocier le montant de la cotisation (8.000F) que l'université doit verser à l'IFRESI, au titre de frais de fonctionnement.

Sur la recommandation du Comité National d'Evaluation, le laboratoire des matériaux industriels demande son rattachement à l'ISTV, en plein accord avec les directeurs de l'IUT et l'ISTV : approuvé à l'unanimité.

Le directeur et les membres du laboratoire pédagogie multimédia (LAPEM) proposent la candidature de Madame Abdallah Pretceille à la direction du LAPEM : approuvé à l'unanimité.

Messieurs Dupin et Le Ray dénoncent le gaspillage de chauffage dans les locaux de l'Université loués à la SOLLAC.

### **Etaient présents :**

Monsieur TOURNIER, Président.

Monsieur THIERRY , Vice-Président chargé de la Recherche et des Etudes Doctorales.

Personnalités extérieures : Messieurs Chevalier, Pasqualini.

Collège A : Messieurs Bruneel, Castelain, Diers, Le Ray, Millot, Oudin, Vaillant.

Collège B : Monsieur Dupin.

Collège C : Messieurs Labraga, Lefebvre, Ouriachi, Roger.

Collège D : Monsieur Brassart

Collège usagers : Messieurs Mohamed, Moraux.

Invités : Le Secrétaire Général, l'Agent Comptable, Monsieur Angué.

### **Ont donné pouvoir :**

Monsieur Gantsou à Monsieur Ouriachi, Messieurs Ravalard et Bricout à Monsieur Oudin, Monsieur Ourak à Monsieur Lefebvre, Monsieur Delbecq à Monsieur Pasqualini.

**Excusé** : Monsieur Dieulin.